

Demande d'Examen au Cas par Cas

Projet SOL-141 : DRUY-PARIGNY

Annexe n° 13 : Mesures pour limiter l'impact des travaux sur l'environnement



Table des matières

Biodiversité.....	2
Sols	2
Habitats naturels	3
Flore	3
Faune	3
Paysage.....	5

Catégorie	Impacts	Mesures	Description
Biodiversité	Altération faune/flore/habitat	Tableau de phasage et période de sensibilité pour la biodiversité	Le démarrage des travaux devra être réalisé en période moindre sensibilité pour la biodiversité. Les mois d'octobre et novembre sont à privilégier pour le démarrage des travaux et les phases les plus lourdes.
		Sensibilisation des travailleurs	Promouvoir une sensibilisation environnementale auprès des conducteurs de travaux pendant la phase de construction.
		Choix du prestataire	Choix d'entreprise de travaux respectant les Normes ISO 14001 et 26000.
		Mise en place d'un suivi écologique du chantier	Les travaux seront suivis par un écologue indépendant et chargé environnement de Watt et Co.
Sols	Tassement des sols	Balisage du chantier	Les éléments de chantier suivants seront balisés de manière pérenne et visible : limites de site, pistes de circulation, base vie, éléments à conserver.
		Décompactation du sol	Si nécessaire, les voies de circulation des engins et autres surfaces compactées durant les travaux seront décompactées superficiellement en fin de chantier (passage d'une griffe).
	Déplacement de terre (tranchées)	Usage des déblais pour rebouchage	

	Modifications structurelles	Technologie adaptée	Utilisation de pieux battus sans béton.
	Pollution des sols	Prévention des pollutions	<p>Chaque engin de chantier disposera d'un kit anti-pollution.</p> <p>Les engins seront ravitaillés sur une surface étanche avec récupération des eaux usées.</p> <p>Les engins seront régulièrement entretenus (suivi avec carnet d'entretien).</p> <p>Des dispositifs de tri des déchets seront mis en place.</p> <p>Aucun stockage d'hydrocarbures ne sera fait sur site.</p>
Habitats naturels	Destruction, altération et perturbation ponctuelle d'habitats	Préparation du site avant travaux	<p>Les éléments pouvant servir de caches ou abris à la faune seront retirés avant le démarrage des travaux : tas de bois, de pierres ou de feuilles, grosses pierres, bâches, planches et autres déchets...</p> <p>Les éléments naturels pourront être repoussés en limite externe de site.</p> <p>Les déchets et autres matériaux anthropiques seront envoyés vers une filière de traitement adaptée.</p>
Flore	Destruction d'espèces protégées	Gestion des espèces protégées	<p>Délimitation des stations de flore patrimoniale ou protégées en cas d'identification.</p> <p>Une gestion adaptée au mode de propagation des espèces présentes sera appliquée.</p>
Faune	Pollution lumineuse	Eclairage adapté	Les travaux se feront majoritairement le jour.

			Si l'éclairage du site est nécessaire en fin de journée, il adaptée à ne pas nuire à la biodiversité via le choix de couleurs chaudes (du jaune au rouge) et via l'orientation vers le sol des dispositifs.
	Coupure de cheminement	Evitement des pièges mortels	Les trous créés seront rebouchés ou comblés immédiatement. Les dépôts de matériel pouvant servir de refuge à la faune seront surélevés ou bouchés (ex : tubes).
		Conservation des éléments favorables à la biodiversité	Les éventuels bois morts qui ne pourraient être conservés seront déposés en limite de site afin de bénéficier à la biodiversité. Le bois abattu pourra également être déposé en tas en limite d'emprise.
		Gestion adaptée du site	Les formations végétales qui devront être entretenues le seront en dehors des périodes de sensibilité de la biodiversité. Les éventuelles plantations de haies réalisées seront adaptées au contexte écologique local et reflèteront les cortèges végétaux déjà naturellement présentes sur site ou alentours. L'usage de produits phytosanitaires sera prohibé.
	Clôture perméable	Mise en place d'une clôture perméable à la petite faune avec des ouvertures régulières de 15 cm tous les 2.5m.	

Paysage	Impacts visuels	Mise en place de haie bocagère	Installation d'une haie linéaire le long de la D981 et de la route de Mingot, composée d'essences locales et renforcement des haies existantes.
----------------	------------------------	--------------------------------	---